

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	25 (1979)
Heft:	6
Rubrik:	Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH

Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16
téléphone 031 44 66 25



Congrès des Suisses de l'étranger à Porrentruy 24-26 août 1979

1979 étant l'année de l'enfance, venez au congrès avec vos enfants, un programme spécial les attend

Inscription

Dernier délai: 20.7.1979

Rabais

Carte de participation gratuite ainsi que le logement pour les militaires en uniforme jusqu'à 25 ans: (date de naissance)

Carte de participation à Fr. 35.-, logement compris pour les jeunes de 15 à 25 ans:

date de naissance _____

Nombre de cartes désirées _____ à Fr. 35.-

Une garderie est prévue le 25.8. pour les enfants. Inscription préalable indispensable.

Nombre d'enfants:

Retrait du programme et des cartes

Vendredi 24 août

0900-1700 Entrée de l'Hôtel de ville

1730-1815 Esplanade du Château

Samedi 25 août

0815-0850 Ancienne église des jésuites

Moyens de transport

en train en voiture en avion

Remarques:

Date:

Signature:

Page à retourner dûment remplie et signée au:

Secrétariat des Suisses de

l'étranger de la NSH

Case postale

CH-3000 Berne 16

Les désirs concernant le logement seront pris en considération selon l'ordre d'arrivée des inscriptions

Identité (en lettres capitales)

Nom et prénom:

Adresse complète:

Localité et n° postal:

Pays:

Je participe pour la première fois à un Congrès des Suisses de l'étranger oui non

Nombre de cartes nécessaires _____ à francs suisses 80.— donnant droit à la participation aux manifestations suivantes (mettre une croix dans la case correspondante).

24.8. Vendredi après-midi

Tir à l'arbalète

Visite de la ville de Porrentruy Fr. 5.—

Ouverture officielle du Congrès Fr. 5.—

Assemblée plénière (repas libre) Fr. 10.—

Fête à Porrentruy dont repas Fr. 25.—

Excursion en bus dont repas Fr. 35.—

Logement

Je ne désire pas de chambre d'hôtel **ou**

Je fais les réservations suivantes: _____ chambre(s) à _____ lits pour

23/24 Août 1979 (nuit du jeudi au vendredi)

24/25 Août 1979 (vendredi-samedi)

25/26 Août 1979 (samedi-dimanche)

26/27 Août 1979 (dimanche-lundi)

Catégorie d'hôtel désirée (prix moyen)

Prière de souligner ce qui convient

Catégorie	Chambre à 1 lit		Chambre à 2 lits	
	sans bain	avec bain ou douche	sans bain	avec bain ou douche
A	25.—	35.—	45.—	55.—
B	35.—	40.—	55.—	65.—

Petit déjeuner, service et taxes compris

Toute chambre retenue peut être décommandée sans frais au plus tard 10 jours avant sa prise en charge